



Traité 'Orla

Michna 13 - Chapitre 2

כִּלִּים שֶׁסָּכַן בְּשֶׁמֶן טָמֵא,
וְתִזַּר וְסָכַן בְּשֶׁמֶן טָהוֹר,
אוֹ שֶׁסָּכַן בְּשֶׁמֶן טָהוֹר,
וְתִזַּר וְסָכַן בְּשֶׁמֶן טָמֵא,
רַבִּי אֶלְיעֶזֶר אוֹמֵר:
אַחֵר הִרְאֵשׁוֹן אֲנִי בָּא;
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים:
אַחֵר הֶאֱחָרוֹן:

Si l'on a enduit des vêtements de peau avec de l'huile impure et qu'ensuite on les enduit avec de l'huile pure, ou si l'on a opéré à l'inverse, se servant d'abord de la pure, puis de l'impure, on se dirige, selon Rabbi Eliézer, d'après la première huile employée ; selon les autres Sages, c'est la dernière qui l'emporte.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions